

LES ECHOS

JUIN JUILLET 2025

bulletin d'informations municipales

Edito

En ces temps marqués par de nombreuses incertitudes – qu'elles soient liées à l'avenir des finances publiques, au dérèglement climatique ou à l'aggravation des inégalités sociales – nous tenons à réaffirmer notre engagement auprès de vous.

À Clara-Villerach, nous restons solidaires, à l'écoute, et déterminés à construire, avec vous, un cadre de vie toujours plus agréable, plus juste et plus solidaire.

Nous félicitons chaleureusement nos jeunes qui ont brillamment réussi leurs examens. Que cette réussite ouvre pour chacun et chacune de nouvelles perspectives et des chemins d'avenir à la hauteur de leurs ambitions.

Nos pensées vont également à nos enseignants et enseignantes, qui exercent un métier de plus en plus exigeant. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères pour leur engagement et leur souhaitons un repos bien mérité, propice au ressourcement, en cette période estivale.

Aux enfants et aux jeunes, nous souhaitons des vacances pleines de découvertes, d'activités et de rencontres enrichissantes. L'été est aussi un moment pour apprendre autrement et grandir au contact des autres.

Juillet et août sont, comme chaque année, synonymes de fête et de convivialité. Grâce à l'implication de nos associations, un programme d'animations varié vous est proposé pour partager des moments joyeux, festifs, et renforçant le lien entre les habitants.

Pendant ce temps, la municipalité reste pleinement mobilisée : nous préparons d'ores et déjà les chantiers à venir pour le dernier trimestre de l'année. Le travail ne s'arrête pas. Et, même dans un contexte politique national instable, nous restons fidèles à nos engagements et à la feuille de route que vous nous avez confiée.

À toutes et tous, nous souhaitons un très bel été, fait de repos, de partages et de découvertes. Prenez soin de vous et de celles et ceux qui vous entourent.

TINTIN commémore le 8 mai à CLARA



CONTACTEZ NOUS

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook* Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commission Enfance Jeunesse

Enfance-Jeunesse : des avancées sur la tarification sociale

Les élu-es en charge de l'enfance et de la jeunesse des communes de Clara-Villerach, Taurinya, Nyer, Fillols, Fuilla, Finestret et Mantet ont enfin été entendus par la Commission Enfance Jeunesse de la Communauté de communes.

Tarification sociale de la cantine : des scénarii à l'étude

Le service Enfance Jeunesse a entamé un travail de réflexion autour d'une tarification sociale des repas scolaires. Plusieurs scénarii ont été présentés lors de la réunion du mercredi 2 juillet.

Tous prévoient une baisse des tarifs pour l'ensemble des tranches de quotient familial, à l'exception de la plus haute, qui connaîtrait une légère augmentation.

Un des scénarii les plus prometteurs, intégrant des subventions de l'État, propose un tarif de 1 € par repas pour toutes les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 000 € — ce qui concerne plus de la moitié des enfants fréquentant la cantine. Le service doit encore affiner ces propositions. À ce stade, une perte estimée à 45 000 € pèserait sur le budget de la Communauté de communes.

Les élu-es ont rappelé qu'en parallèle, une réduction du coût de revient des repas doit également être étudiée. Cette démarche est en cours, avec la mise en place d'un groupement d'achat, tout en préservant l'approvisionnement auprès des petits producteurs locaux.

Anticiper les canicules dans les écoles

La Commission a également demandé au service de réfléchir à des solutions durables face aux épisodes de canicule, de plus en plus fréquents. Des réunions seront organisées pour partager les idées et envisager des aménagements adaptés dans les établissements accueillant les enfants et les jeunes.

Dysfonctionnements du portail famille

Enfin, plusieurs dysfonctionnements du portail famille ont été signalés : des bugs informatiques ont rendu difficiles, voire impossibles, les inscriptions à la cantine ou au périscolaire. Il est fortement recommandé d'utiliser le formulaire papier, à déposer dans la boîte aux lettres ou au bureau de la restauration scolaire, situé Plaine Saint-Martin.

Canal de Bohère

Vous trouverez en téléchargement sur le [PanneauPocket](#) du Canal de Bohère deux documents d'information :

- l'un sur les travaux de restauration réalisés de 2017 à 2025 (dont ceux de la tempête Gloria) pour un montant de 3,8 millions d'euros.
- l'autre est le guide pratique de l'arrosant. On y trouve des connaissances sur le fonctionnement du canal, les bonnes pratiques à adopter et les concepts d'une distribution équitable de l'eau.



RAPPEL SERVICES DÉCHETS

Déchetterie de Prades : Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h15
Dimanche : 9h-12h

Encombrants : appelez le [04 68 05 62 64](tel:0468056264) du mardi au vendredi de 9h à 12h pour la prise de rendez-vous

Déchets verts : il est interdit de brûler ou d'abandonner vos déchets verts en pleine nature. Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie ou peuvent être broyés sur la commune avec le broyeur intercommunal (contactez vos élus)

Coordonnées du service urbanisme de la
Communauté de Communes Conflent Canigo
urbanisme@conflentcanigo.fr
04.68.05.50.55 ou 04.68.05.05.11
ou 04.68.05.05.12



Urbanisme

Autorisation d'urbanisme :

La Société Cellnex France Infrastructures pour l'implantation d'un pylône accueillant un site de radiotéléphonie au Camp d'En Catala à Villerach.

Permis de construire :

Lieu dit Sola del Coll de Creu à Clara accordé à Mme Boulic Cécile pour une pergola de 15m2, une cabane de 18m2 et un abri bois de 7m2

Travaux

Réfection des routes départementales à Clara et Villerach, la RD24 et la RD35, par l'agence routière - Département 66 - sur les parties dont le Conseil départemental est propriétaire.

Pose de panneaux nommant les aires de jeux.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, pose d'une borne incendie rue des Mimosas à Villerach. Prochainement une autre rue de la Fontaine.

Luminaire en panne ou défectueux

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est important que vous nous signaliez quand vous constatez qu'un luminaire ne fonctionne plus ou est endommagé de quelque manière que ce soit afin qu'on puisse le faire réparer dans les plus brefs délais.

Utilisation du préau et du barbecue à Clara

Afin de préserver la propreté et le bon état des équipements mis à disposition, nous vous rappelons les consignes suivantes :

Préau, cuisine et local de rangement

- Ces espaces doivent être laissés propres et rangés après chaque utilisation.
- Dans la cuisine, seuls les réfrigérateurs et le congélateur doivent y demeurer.
- La vaisselle utilisée doit être lavée, séchée et rangée, et les poubelles vidées.
- En cas de casse ou de perte de matériel, merci de nous en informer.
- Tous les autres objets doivent être entreposés dans le local de rangement prévu à cet effet.
- Le préau doit être balayé, et les toilettes nettoyées après usage.

Barbecue

- Les cendres doivent être rassemblées, puis évacuées une fois totalement éteintes, afin de laisser l'espace propre.
- Le bois utilisé doit être remis en ordre et rangé.

Merci à chacun de respecter ces consignes pour le confort et le respect de tous.

Utilisation de la donnerie

La Donnerie n'est pas une extension de la déchetterie. Seuls les objets en bon état, susceptibles d'avoir une seconde vie, peuvent y être déposés. Les vêtements ne sont pas acceptés, faute d'aménagements garantissant leur hygiène.

Chiens en liberté et propreté des rues : un rappel nécessaire

Depuis quelques semaines, on constate une recrudescence des déjections canines dans les rues de nos villages. Ce phénomène, souvent lié à la présence de chiens non tenus en laisse, nuit à la propreté de nos espaces publics et au bien-être de tous.

Nous rappelons que la loi impose aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse sur la voie publique. Il est également obligatoire de ramasser les déjections de son animal. Ces gestes simples relèvent du respect élémentaire envers les autres habitants, les promeneurs, les enfants, mais aussi envers l'image de notre village.

Rappel important : respect du revêtement du City à Clara

Il est strictement interdit de circuler en trottinette, à vélo ou avec tout autre engin roulant sur le City Stade. Ce type d'usage endommage le revêtement et compromet la sécurité ainsi que la durabilité de l'équipement. Merci à toutes et tous de respecter cette consigne pour préserver cet espace sportif accessible à tous.





Nouvel arrêté sécheresse : mesures de restriction

L'arrêté préfectoral du 25 juin 2025 en vigueur jusqu'au 31 août inclus est consultable sur Panneau Pocket.

Malgré les récentes précipitations, le déficit hydrique global reste important. Les masses d'eau sur l'ensemble du département sont dans un état critique, non seulement en raison de la situation météorologique, mais aussi en raison de l'effet de cumul de la sécheresse continue depuis trois ans. Notre commune comme une large majorité du département est classée en niveau **Alerte**.



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte

On réduit !

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction

d'arroser les pelouses, rond-points,
jardinières, potagers et massifs fleuris
en journée
Autorisé de 20h à 9h.



Interdiction

d'arroser les terrains
de sport en journée
Autorisé de 20h à 9h.



Interdiction

d'arroser les golfs
Sauf avec de l'eau issue
d'un processus de
réutilisation.



Interdiction

de nettoyer à grande eau les terrasses,
façades et voiries
Sauf en cas de travaux.
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées.



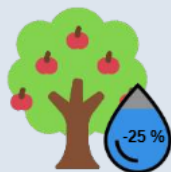
Interdiction

de laver les véhicules
Sauf en station de lavage avec
système de recyclage de l'eau.



Interdiction

de laver les embarcations
Sauf impératif sanitaire et
charte de gestion du port.



Réduction jusqu'à 25 %
des volumes prélevés
pour les usages agricoles



Interdiction

de créer ou
d'approfondir un forage
Sauf destiné à l'eau
potable.



Interdiction

de remplir, de
vider les piscines
et les plans d'eau
Appoints autorisés.



Interdiction

du fonctionnement des
fontaines à circuit ouvert
et des douches de plage

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers



PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), est un plan d'urgence préparé par la mairie pour protéger la population en cas de catastrophe ou de danger majeur (incendie, inondation, tempête, épidémie, ...).

Il sert à :

- Organiser les secours locaux (pompiers, mairie, bénévoles, etc...),
- Informer et alerter les habitants,
- Prévoir des lieux d'accueil et d'hébergement si besoin,
- S'assurer que toute la population est en sécurité, surtout les personnes vulnérables (personnes âgées, enfants, malades, ...).

C'est un peu comme une boîte à outils pour savoir quoi faire, qui fait quoi et comment réagir en cas de coup dur.

Le PCS n'a pas pour objet de créer de nouveaux moyens mais d'organiser l'utilisation de l'existant. Il nous convient d'identifier les ressources présentes sur la commune (professions médicales, particuliers disposant de matériels spécifiques, personnes ressources, ...).

Aussi, il est indispensable pour mieux diriger les opérations de secours de bien connaître les besoins spécifiques de la population, les personnes nécessitant une attention particulière (enfants, personnes âgées, porteuses de handicap, isolées, sans moyen de locomotion, ...).

Pour cela il est nécessaire d'établir un recensement.

Nous vous remercions de renseigner la fiche jointe à ces Echos et de la déposer en mairie. Elles vont nous permettre de répondre au mieux et au plus vite à tout événement qui pourrait porter atteinte à la sécurité de la population de notre commune. Les informations que vous nous communiquerez resteront confidentielles.

Prévention Incendies

L'Aude brûle... Comme chaque année, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée entraînant la destruction de la faune sauvage et de la flore, la perte de biens personnels ou collectifs et, malheureusement parfois, la perte de vies humaines... Souvent, ces catastrophes peuvent être évitées par des gestes simples et l'application de mesures élémentaires et de bon sens.

Chacun d'entre nous est un acteur clé de la prévention.

Rappel aux usagers des massifs

Il est strictement interdit d'allumer un feu sous quelque forme que ce soit (cigarette, feu de camps, brûlage de végétaux...) dans tous les espaces soumis au code forestier à l'exception des places à feu agréées (<https://www.prevention-incendie66.com/>)

Si vous souhaitez circuler dans les massifs forestiers du département, il est impératif de respecter, selon le niveau de risque, les consignes suivantes:

Modéré : il convient de faire preuve de prudence.

Elevé : la circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble du réseau de pistes non revêtues à l'intérieur des massifs concernés (excepté pour les propriétaires et ayants droit).

Exceptionnel : la circulation en véhicule à moteur, à pied, à cheval ou en vélo est interdite à toute personne sur l'ensemble des pistes non revêtues et des sentiers à l'intérieur des massifs concernés (excepté résidents). L'utilisation des places à feu agréées est interdite.

Vous voulez être informés du risque journalier quotidien, vous pouvez consulter le site <https://prevention-incendie66.com/> ; en vous inscrivant, vous recevrez les notifications du niveau de risque.





Canicule : Vivre-avec-la-chaleur.fr

Santé publique France propose un nouveau dispositif pour adapter le quotidien face aux hausses des températures.

Depuis le 17 mai, Santé publique France diffuse une nouvelle campagne de promotion du dispositif "Vivre avec la chaleur", afin d'aider chacune et chacun à adopter les bons réflexes face à un enjeu désormais récurrent : vivre avec des températures élevées. Alors que le changement climatique rend les vagues de chaleur plus fréquentes, plus précoces et plus intenses, il devient indispensable d'anticiper et de s'adapter au quotidien. Pour accompagner cette évolution, Santé publique France a développé en 2024 un nouveau dispositif – www.vivre-avec-la-chaleur.fr – qui propose des conseils et des astuces simples pour se préparer à vivre avec des températures plus élevées afin de préserver son bien-être et sa santé. Pensé comme un outil d'adaptation durable, ce dispositif vise à faire connaître les bons réflexes en amont des épisodes de chaleur, en s'appuyant sur des solutions concrètes, accessibles et adaptées au quotidien.

Des astuces et des conseils pour ancrer de nouvelles habitudes de vie au quotidien avant les premières chaleurs

Le site www.vivre-avec-la-chaleur.fr a pour objectif d'aider chacun à se préparer en amont des hausses de température, en proposant des contenus simples et concrets pour adapter ses habitudes au quotidien. Articles, vidéos pédagogiques... le site met à disposition une palette de ressources accessibles au plus grand nombre avec des solutions pour tous, même dans les situations les plus courantes : vie en appartement mal isolé, lieux frais à privilégier notamment avec des enfants en période de chaleur, activité sportive en plein air...

Ces thématiques répondent à des besoins concrets, identifiés par des études : 1 personne sur 5 déclare souffrir de la chaleur chez elle, et les sportifs sous-estiment fréquemment les effets de la chaleur sur leur organisme.

Conçus avec des experts de l'Insep (pour les conseils liés au sport) et de l'Ademe (pour l'habitat), ces contenus sont classés autour de deux thématiques clés :

- Le logement : Comment maintenir une température supportable chez soi sans climatisation ? Quels usages efficaces pour un ventilateur ? Comment végétaliser intelligemment son balcon ou sa cour pour créer de la fraîcheur ?
- L'activité sportive : Quels sports privilégier quand il fait chaud ? À quel moment de la journée pratiquer ? Quels aménagements faut-il prévoir (Hydratation, durée de pratique et récupération) ? Quels signaux doivent alerter et inviter à adapter l'effort ? L'objectif : s'adapter avant que les fortes chaleurs ne s'installent, sans bouleverser son mode de vie, mais en intégrant dès maintenant les bons réflexes dans son quotidien.

Quels sont les effets de la chaleur ?



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15**.

Comment me protéger ?

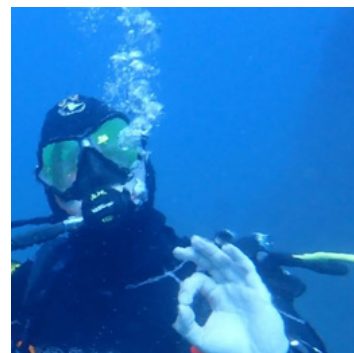


BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



Les athlètes de nos villages à l'honneur

Thomas termine 2ème de sa dernière course du challenge et atteint son objectif de terminer premier du challenge VTT de l'Open Girona 2025. Il enchaîne avec le championnat de France à Puy Saint Vincent dans les Alpes. Il part 111ème sur 205 et finit 74e ! Un grand bravo pour son premier championnat de France !

Jeanne enchaîne les performances dont la 4e place des 10km de Marseillan. Elle intègre le CREPS de Montpellier et s'entraînera avec les champions olympiques ! Une grande fierté pour nous d'avoir vu grandir cette athlète au village !

Haziel a été médaillé d'or au championnat départemental 2025 Team Gym et il finit 4ème au championnat régional. Un grand bravo à lui et son équipe pour ces beaux résultats sportifs !

Thibault vient de valider son niveau 3 de plongée sous-marine ce qui va lui permettre d'explorer davantage les fonds marins en totale autonomie jusqu'à 60 mètres. Clara-Villerach et son club de plongée de Vernet les bains, le CSV, le félicitent pour avoir atteint son objectif.

Rencontre avec...

Claire Meynard, Couturière et accompagnatrice montagne, Clara Villerach



Qui aurait pu prédire que cette « enfant du béton » née dans la région lyonnaise puisse être si connectée à la nature. Dès son plus jeune âge, sa grand-mère originaire des montagnes suisses lui ouvre de nouveaux horizons au-delà des villes et lui fait prendre de la hauteur dans les Alpes pendant ses vacances.

A 19 ans pour ses études à Grenoble, elle se rapproche de ce qui l'anime, le relief alpin. Elle y travaille pendant 15 ans à faire de la gestion de projets pour les milieux associatifs et culturels. Mais trop souvent derrière un ordinateur et un téléphone, elle ne s'y retrouve pas et décide de passer un CAP de couture flou à Marseille où elle explore cette magnifique région, des Calanques à l'arrière pays. Elle y œuvre pendant 5 ans dans différents domaines de la couture (costumes de spectacle, robes de mariées, retouches, costumes pour hommes).

Alors qu'elle parcourt en itinérance pendant des vacances le sentier du littoral de Collioure à Cadaques, elle tombe sous le charme des terres catalanes : la mer, la montagne, l'Espagne, la culture... tout la séduit et elle décide de poser ses bagages dans les Pyrénées Orientales.

Elle trouve une place dans une entreprise à Canet en tant que couturière dans la voilerie et la sellerie bateau. Puis elle s'installe comme auto-entrepreneur, depuis maintenant 6 ans. Elle propose ses services pour toutes sortes de travaux de couture : l'aménagement d'intérieur (rideaux, housse de coussins, de canapé de salon ou de camping-car), occasionnellement de la création sur demande et surtout de la retouche qui donne du sens à son activité. Elle redonne vie à des vêtements qui nous sont chers en minimisant l'impact environnemental. Elle est aussi de précieux conseil si vous savez peu ou pas utiliser votre machine à coudre.

Ce métier, qui lui plaît tant, reste une activité solitaire et d'intérieur. Le besoin se fait alors sentir de retrouver les grands espaces, le partage et la connexion avec le vivant, ce que lui permet d'obtenir son Brevet d'État d'accompagnatrice en montagne. Elle trouve ainsi son équilibre. Au sein de différents campings, de villages vacances et de divers événements, elle transmet aux gens son amour pour notre belle planète et ses prodigieux écosystèmes.

En partenariat avec Marie Louve, une enseignante de yoga, elle organise aussi un cycle de séjours où pendant quatre jours, à chaque saison, elles vous proposent d'aller "à la rencontre du vivant" par du yoga sauvage et de la marche sensible, au cœur de la vallée de Nohèdes.

Regorgeant d'idées et de ressources, elle concocte différents ateliers sur demande, telle une marche en silence, ou une balade au fil du temps sur 4,6 km pour les 4,6 milliards d'années de création de notre planète. Chaque escale explique l'évolution du vivant : de la formation de la lune et des océans à l'apparition de l'être humain...

Claire vous invite à ses côtés à se relier à la Terre, à se connecter à la nature et à prendre conscience avec émerveillement que nous faisons partie d'un tout, espèce parmi les espèces. N'hésitez pas à la contacter pour une expérience nature ou pour quelques projets couture, elle illuminera votre journée par son sourire généreux et son esprit sensible.

claire.meynard@gmail.com, 06 16 33 22 44

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...), un bénévole dans une association et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou votre association via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.



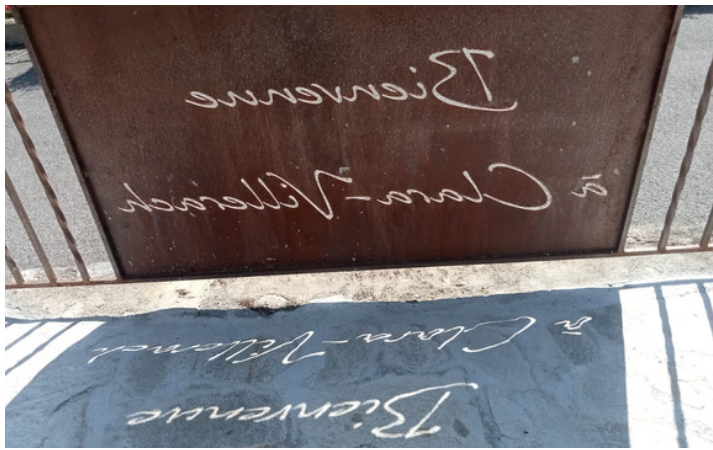


Documentaire “Réveillées les mémoires”

Clara-Villerach remercie chaleureusement Mariana Lhubac et Marc Cousin de l'association “Le bonheur dans l'image” pour le magnifique documentaire réalisé sur notre commune, leur engagement et leur humanité. Les mémoires réveillées de différentes générations ont donné lieu à un film beau et émouvant illustrant les valeurs qui nous sont chères, l'entraide, le partage, l'authenticité, la joie de vivre, la tranquillité... des villages où il fait bon vivre.

Vous pourrez retrouver ce film documentaire en clé USB en passant commande aux comités des fêtes. Prix: 10€.





Médiathèque Espérance - Concours photo

Avis à tous les passionnés de photographie, amateurs comme confirmés, la médiathèque lance son concours photo 2025.

Que vous soyez équipés d'un smartphone, d'un reflex ou d'un hybride, profitez de l'occasion pour partager votre vision du thème : **"Après l'effort le réconfort"** Et tentez de gagner des prix exceptionnels !

Les règles sont simples : Une seule photo ou un diptyque par personne. Catégorie enfants/Ados et Adultes. Envoyez vos photos par mail avant le 25 Août à mediathequeclaravillerach@gmail.com.

La remise des prix aura lieu en septembre.

Le saviez-vous ?

Collecte de bouchons : Les capsules métalliques des cannettes peuvent être déposées dans les bacs prévus à cet effet, situés dans les espaces poubelles.

Lutte contre les moustiques : Pour limiter la prolifération des moustiques, pensez à vider les soucoupes sous les pots de fleurs, à introduire des poissons dans les bassins d'eau, et à préserver les chauves-souris, précieuses alliées naturelles.

Panneaux photovoltaïques : Plusieurs d'entre vous nous ont posé des questions concernant l'installation de panneaux photovoltaïques.

Nous vous informons qu'aucune restriction particulière ne s'applique à ce sujet. Cependant, la commune peut émettre un avis défavorable si le projet porte atteinte à la préservation du patrimoine ou à l'esthétique du village. Pour tout projet d'installation, il est obligatoire de déposer une demande en mairie.

Il faut tout un village pour élever un enfant

Le 20 juin dernier, une réunion d'une grande importance s'est tenue dans notre commune, à l'initiative d'Anaïs Yobou Yobou et de Camille Parayre. Elle portait sur un sujet aussi sensible que fondamental : la sécurité de nos enfants.

Il est de notre devoir, en tant qu'adultes, citoyens, parents ou grands-parents, de tout faire pour que nos enfants puissent jouer, rire et se déplacer librement dans le village... en sécurité.

Plutôt que de céder à la peur ou à la méfiance, les participants ont choisi la voie du bon sens, de la solidarité et de la responsabilité partagée. Après des échanges respectueux et constructifs, plusieurs mesures concrètes ont été proposées.

Ensemble, pour protéger nos enfants

La rue, espace de liberté pour les plus jeunes, n'est pas sans danger. Des enfants qui jouent peuvent être exposés à de mauvaises rencontres ou à des situations non surveillées. Ces risques, bien réels, appellent à une vigilance collective et à une organisation locale renforcée.

Les participants ont dessiné des actions qui pourront être mises en œuvre :

- Informer les enfants, sans les effrayer : avec des mots adaptés à leur âge, chaque parent prendra le temps d'expliquer les règles de prudence. Un moment collectif, sous forme de goûter, pourra aussi être organisé pour rappeler quelques principes simples : ne pas rester seul, toujours jouer en groupe, veiller les uns sur les autres.
- Créer un groupe WhatsApp parental : cet outil permettra aux familles de communiquer facilement, d'indiquer où jouent les enfants, s'il y a un adulte pour les surveiller, ou encore de signaler une situation préoccupante dans le village.
- Utiliser des talkies-walkies : comme cela a déjà été expérimenté à Villerach, ces petits appareils peuvent permettre une communication rapide et rassurante entre enfants et adultes.
- Mettre en place des « maisons refuge » : plusieurs habitants volontaires pourront signaler leur domicile comme un lieu sûr, où les enfants pourront se réfugier en cas de besoin.
- Accueillir les nouveaux parents : des réunions régulières seront organisées pour intégrer les nouveaux venus autour de ce projet commun de protection des enfants.

Chacun, à sa place, peut contribuer à faire de nos villages un espace bienveillant, vigilant et solidaire.

Cette soirée l'a montré avec force : il faut tout un village pour élever un enfant. Et notre village est prêt à relever ce défi.





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

13 juillet à Clara-Villerach

Le Comité des fêtes **de Clara** vous invite à la soirée moules-frites **à partir de 19h30 à la salle des fêtes**. Sur réservation par sms : 06 17 74 77 96

L'association **Villerach** Sempres endavant vous invite à déguster un poulet aux gambas à partir de 19h30 à la salle des fêtes. Sur réservation au 06 33 96 54 16 ou 06 19 22 22 37

Apéritif du 14 juillet

A partir de 19h00, la municipalité offrira l'apéritif **à la salle des fêtes de Clara**, une nouvelle occasion de voir ou revoir le documentaire "Réveillées nos mémoires"

Concours de plancha à Clara

Le comité d'animation de Clara organise le concours, 3ème édition. S'inscrire par sms au 06 17 74 77 96

Concert gratuit de mandolinistes le 5 août à Clara

Le 5 août à 18h à l'église de Saint Martin de Clara un concert est organisé par la mairie en partenariat avec l'académie de musique de la Fondation Krüger.

Fête du 14 août à Clara

Le comité d'animation de Clara organise un repas à partir de 20h. Sur réservation par sms au 06 17 74 77 96

Repas et soirée du 15 août à Villerach

Un repas et une soirée dansante sont organisés par l'association Sempres Endavant à Villerach. Sur réservation au 06 33 96 54 16 ou 06 19 22 22 37.

Pétanque

La nouvelle association **Clarajugar** proposera durant l'été des rencontres et concours de boules. Pour être informé, demandez votre inscription au WhatsApp de l'association auprès de son Président Johan.

Sortie Train jaune

Dimanche 7 septembre, une sortie en Cerdagne à Saillagouse à bord du train jaune et son wagon découvert avec l'association Sempres Endavant. Tarif : 2€. Départ de Villefranche de Conflent à 10h04. Pique-nique autour du lac ou déjeuner au restaurant Planes.

Fermeture d'été de la médiathèque

La médiathèque sera fermée du 2 juillet au 25 juillet et retera ouverte tout le reste de l'été.

Livret du vacancier 2025

Les nouveaux livrets du vacancier sont disponibles en mairie et à la médiathèque pour les gîtes et les touristes de nos villages.

Les marchés de Yann

Les **dimanches matins** place de la république à **Clara de 8h à 12h30** : vous trouverez sur son étal les fruits et légumes de saison, les fromages fermiers...

Les **samedis de Villerach** : Yann sera présent sur le petit marché Place du 8 mai **de 17h à 19h**.

Ethan

Ethan est né le 5 juillet dans le foyer de Julie Dewyndt et David Combes. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mariage

Noamie DAJON et Aymeric BASCOU se sont mariés le 11 juin 2025. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Renouvellement de vœux

Pour leurs 50 ans de mariage, le 28 juin 2025, Eliane PRATS née GONZALEZ et Michel PRATS ont renouvelé leurs vœux de mariage. Nous leur souhaitons encore de belles années remplies de souvenirs et de beaux moments à partager.





